

## SYNTHESE DU RAPPORT DU DELEGATAIRE 2020

### DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ

Le service public concédé comprend :

- **la distribution de l'électricité**, c'est-à-dire, son acheminement sur les réseaux basse et moyenne tension allant des postes-sources (interface avec le réseau de transport) jusqu'aux compteurs des clients ; cette activité est concédée par Nantes Métropole (NM) à **Enedis** ;
- **la fourniture de l'électricité aux tarifs réglementés de vente** (en opposition à ceux des offres de marché) ; cette activité est concédée à **EDF**.

Nantes Métropole est liée à Enedis et EDF par **4 contrats de concession** :

- 3 contrats pour Nantes (signé en 1994, durée 28 ans), Rezé (1995, 27 ans) et Indre (1995, 30 ans) ; les premiers arrivant à échéance courant 2022 ;
- depuis la sortie de la La Baule et de Nantes Métropole du Sydel (2008), un protocole convenu entre ces 3 autorités concédantes, Enedis et EDF régit jusque fin 2021 l'application d'un 4<sup>e</sup> contrat sur 202 communes du département, dont les 21 autres de Nantes Métropole.

Les concessions de distribution publique d'électricité sont particulières dans la mesure où Nantes Métropole est face à un délégataire en situation de monopole. De plus la Métropole ne fixe pas les tarifs des services délégués. En effet, les tarifs de distribution d'électricité (TURPE, « tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité ») et les tarifs réglementés de vente (TRV) de l'électricité sont fixés par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE).

### DONNEES TECHNIQUES

données Enedis et EDF issues des comptes-rendus d'activité et de fichiers de contrôle + traitements par NM	CONTRAT NM21-SYDELA-LA BAULE			CONTRATS NANTES-REZÉ-INDRE			TERRITOIRE DE NM (non contractuel)			
	Bilan à fin		Evolution	Bilan à fin		Evolution	Bilan à fin		Evolution	
	2019	2020		2019	2020		2019	2020		
<b>ouvrages de la concession</b>										
longueur des réseaux	km	24 030	24 309	+ 1,2 %	2 094	2 111	+ 0,8 %	5 899	5 939	+ 0,7 %
moyenne tension (HTA)	km	11 264	11 426	+ 1,4 %	770	777	+ 0,87 %	2 176	2 191	+ 0,7 %
part enfouie	%	41,7	42,3	+ 0,6 pts	100,0	100,0	+ 0,0 pts	87,5	87,8	+ 0,3 pts
enfouie et câble papier imprégné (CPI) (réputé vulnérable)	km	166	161	- 2,7 %	130	128	- 1,6 %	187	184	- 1,1 %
aérien nu de faible section (réputé vulnérable)	km	19,2	19,5	+ 2,0 %	0	0	=	1,1	1,1	= 0,0 %
dont âge sup. à durée d'utilité estimée (40 ans)	km	2 097	2 378	+ 13,4 %	186	204	+ 9,7 %	399	475	+ 18,9 %
basse tension (BT)	km	12 766	12 883	+ 0,9 %	1 324	1 334	+ 0,75 %	3 722	3 748	+ 0,7 %
part enfouie ou aérien isolé	%	89,9	90,5	+ 0,5 pts	83,2	83,5	+ 0,3 pts	88,8	89,0	+ 0,3 pts
aérien nu de faible section (réputé vulnérable)	km	238	229	- 4,0 %	5,7	5,6	- 2,8 %	25,6	24,6	- 3,6 %
enfouie et CPI ou neutre périphérique (réputé vulnérable)	km	32	31	- 1,8 %	106	105	- 0,6 %	115	114	- 0,7 %
dont âge comptable sup. à durée d'util. est. (40/50 ans)	km	1 665	1 699	+ 2,0 %	395	396	+ 0,3 %	761	790	+ 3,9 %
nb postes de distribution		14 092	14 267	+ 1,2 %	1 321	1 356	+ 2,6 %	3 419	3 482	+ 1,8 %
<b>usagers</b>										
nb de points de livraison (pdl)		562 242	570 298	+ 1,4 %	233 236	235 469	+ 1,0 %	389 043	393 688	+ 1,2 %
qté d'électricité distribuée pour consommation	GWh	5 664	5 410	- 4,5 %	1 593	1 500	- 5,8 %	3 172	2 992	- 5,7 %
nb de sites de production raccordés au réseau		12 330	12 847	+ 4,2 %	729	743	+ 1,9 %	3 305	3 434	+ 3,9 %
dont photovoltaïque		12 212	12 730	+ 4,2 %	714	729	+ 2,1 %	3 269	3 399	+ 4,0 %
part de clients "tarifs réglementés de vente", TRV	%	69,3	65,4	- 3,9 pts	59,1	53,5	- 5,6 pts	59,9	54,7	- 5,3 pts
nb de coupures pour impayés sur demande EDF (clients TRV)		736	495	- 33 %	548	275	- 50 %	750	376	- 50 %
nb de clients TRV ayant utilisé un chèque énergie		20 978	23 512	+ 12 %	9 819	11 056	+ 13 %	14 571	16 392	+ 12 %
<b>qualité et sécurité</b>										
nb moyen d'incidents pour 100 km de réseau HTA		2,6	2,8	+ 8 %	5,7	4,3	- 25 %	nd	nd	
nb moyen d'incidents pour 100 km de réseau BT		13,5	13,2	- 2 %	14,0	17,3	+ 23,7 %	nd	nd	
temps de coupure moyen (hors évén. exceptionnel)	min/usager	78	92	+ 17,0 %	54,4	53,3	- 2 %	45,9	nd	
part liée au réseau de distribution	min/usager	78	89	+ 13,9 %	51,2	52	+ 2 %	44,0	nd	
nb clients estimés "mal alimentés" en tension		9 185	8 640	- 6 %	167	294	+ 76 %	1 194	nd	

- À Nantes Métropole (périmètre non contractuel), fin 2020, les réseaux de distribution d'électricité représentent 5 939 km (+40 km en 2020) ; la part exploitée en moyenne tension (HTA), 2 191 km, est enfouie à 87,8 %, celle exploitée en basse tension (BT), 3 748 km est sécurisée (enfouie ou isolée) à 89 %.

- Parmi les linéaires réputés vulnérables, il subsiste sur la métropole 184 km de câbles HTA souterrains à papier imprégné (CPI), 114 km de câbles BT souterrains CPI ou à neutre périphérique et 24,6 km de câbles aérien de faibles sections ; leur rythme de résorption a ralenti en 2020.

- Comme constaté l'an dernier, le renouvellement des canalisations ne permet pas de diminuer la part significative de celles d'âge avancé : à NM, 21 % des canalisations excèdent leur durée d'utilité estimée.

- Sur l'ensemble des territoires contractuels, la consommation d'électricité est en net recul (ainsi que l'a été la rigueur climatique entre 2019 et 2020), alors que le nombre de points de livraison reste en hausse.

- Le nombre de nouvelles installations photovoltaïques connaît en 2020 une hausse du même ordre qu'en 2019.

- La clientèle aux tarifs réglementés de vente poursuit sa nette baisse observée ces dernières années ; le nombre de coupures moyennes opérées à l'initiative d'EDF sur des clients TRV revient à un niveau proche de 2018.

- L'incidentologie des réseaux HTA et BT connaissent des évolutions contrastées selon les périmètres contractuels ; pour la deuxième année consécutive, le temps de coupure moyen à Nantes-Rezé-Indre est dégradé (à plus de 50 min/an.usager\_BT) en raison d'incidents en juin dans le poste source de Chantenay. Pour Nantes-Rezé-Indre, le nombre moyen d'incidents BT connaît une hausse significative en 2020 (+24%).

## DONNEES FINANCIERES

données Enedis et EDF issues des comptes-rendus d'activité et de fichiers de contrôle + traitements par NM		CONTRAT NM21-SYDELA-LA BAULE			CONTRATS NANTES-REZÉ- INDRE			TERRITOIRE DE NM (non contractuel)		
		Bilan à fin		Evolution	Bilan à fin		Evolution	Bilan à fin		Evolution
		2019	2020		2019	2020		2019	2020	
<b>investissements annuels</b>										
total (dont biens hors concession)	M€HT	64	58	- 9,9 %	20	13	- 33,3 %	nd	nd	
<i>dont raccordements</i>	M€HT	29,0	30,0	+ 3,3 %	7,2	5,9	- 19,0 %	nd	nd	
<i>dont performance et modernisation du réseau</i>	M€HT	27,3	20,3	- 26 %	8,6	4,6	- 46,9 %	nd	nd	
<i>dont Linky</i>	M€HT	13,2	10,5	- 20 %	3,3	2,3	- 31,4 %	nd	nd	
<i>dont exigences env. et contraintes régl.</i>	M€HT	7,2	7,1	- 2 %	2,5	2,1	- 16 %	nd	nd	
<b>éléments financiers d'exploitation</b>										
total des produits (hors éléments exceptionnels)	M€	282	275	- 2,5 %	86,2	82,3	- 4,5 %	nd	nd	
<i>dont recettes d'acheminement</i>	M€	221	220	- 0,2 %	64,8	64,8	+ 0,1 %	nd	nd	
total des charges (hors éléments exceptionnels)	M€	248	245	- 1,3 %	72,7	70,6	- 3,0 %	nd	nd	
contribution à l'équilibre national	M€	13	10	- 25 %	7,5	5,9	- 21 %	nd	nd	
"résultat" (= produits - charges - contribution) hors él. exc.	M€	20	20	- 1,4 %	5,9	5,8	- 1,5 %	nd	nd	
redevances R1, R2 et RODP Nantes dues à NM	M€	0,11	0,12	+ 2,4 %	1,84	1,93	+ 4,8 %	1,96	2,05	+ 5 %
<b>éléments financiers de bilan</b>										
valeur brute des ouvrages	M€	1 431	1 493	+ 4,3 %	301	316	+ 5,2 %	616	644	+ 4,6 %
taux de la valeur brute amortie	%	44,1	44,6	+ 0,5 pts	45,1	45,0	- 0,1 pts	45,0	45,2	+ 0,2 pts
valeur de remplacement des ouvrages	M€	1 880	1 958	+ 4,2 %	395	413	+ 4,7 %	812	846	+ 4,3 %
provisions pour renouvellement constituées	M€	117,4	118,9	+ 1,3 %	36,0	36,0	- 0,1 %	70,5	70,8	+ 0,4 %

- Le total d'investissements est en très forte baisse. Pour le contrat de Nantes, Enedis invoque « *l'effet conjugué de la diminution des investissements pour le raccordement des clients en basse tension et de la trajectoire de déploiement du compteur communicant, associées à certaines opérations de régularisation comptable* », sans évoquer le fort recul des investissements de performance et modernisation du réseau hors Linky.

- La baisse observée du total des charges et des contributions à l'équilibre national est comparable à celle des produits, l'ensemble conduit à des « résultats » d'exploitation en léger retrait ;

- Les éléments comptables rapportés aux échelles contractuelles permettent d'estimer les valorisations du patrimoine concédé à l'échelle de Nantes Métropole. Ses valeurs brute et de remplacement sont respectivement estimées à 644 et 846 M€. Le taux d'amortissement se situe lui à 45,2 %.

- Nantes Métropole émet des réserves sur la constitution et l'évaluation des droits de l'autorité concédante sur les biens à renouveler (amortissement du financement du concédant et provisions pour renouvellement), en considération des stipulations contractuelles et des difficultés pour l'autorité concédante d'en assurer le contrôle.

## FAITS MARQUANTS 2020

- Face à la crise du Covid-19, Enedis rapporte que, « *en tant qu'opérateur d'un service essentiel, [il] a adapté son organisation pour assurer les activités strictement nécessaires au maintien de la continuité de fourniture d'électricité et à la sécurité des personnes et des biens. Ainsi, [...] du 16 mars au 11 mai 2020 Enedis a mis en oeuvre un plan de continuité de l'activité, qui a permis de préserver la continuité du service public de la distribution, et en particulier la fourniture d'électricité et les raccordements de sites indispensables [...]. En outre, le compteur Linky [...] a permis de réaliser près de 2 millions d'opérations à distance [...], autant de déplacements physiques évités. À partir du 11 mai 2020, Enedis a mis en oeuvre un plan de relance de l'intégralité de ses activités. [...] 30 % de l'activité réseau reprise au 15 mai, 75 % de l'activité globale au 15 juillet et 100 % au 15 septembre.* ». EDF indique lui que « *en sa qualité de fournisseur aux TRV, [il] a rempli l'intégralité, des obligations qui avaient été prescrites par les pouvoirs publics* ».

- L'arrêté du 10 février 2020 établit le contenu et les délais de production de l'inventaire détaillé et localisé des ouvrages des concessions de distribution d'électricité. Il vient renforcer une vision patrimoniale partagée.

- L'arrêté du 12 mai 2020 dispose la prise en charge par le tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité (TURPE) du raccordement aux réseaux publics d'électricité des infrastructures de recharge de véhicules électriques et hybrides rechargeables ouvertes au public ou affectées à des services de transport public routier de personnes. Il porte, dans certaines conditions, cette prise en charge à 75%.

- Au 15 septembre 2020, le taux d'équipements en compteurs Linky s'établissait pour la métropole à 86 %.

- 2020 a vu se poursuivre les échanges entre Nantes Métropole, Enedis et EDF visant le renouvellement du cadre contractuel, et ce, en cohérence avec le nouveau modèle contractuel national établi fin 2017.

- Deux évolutions des tarifs réglementés en application du Code de l'Energie et à l'initiative de la CRE : le 1<sup>er</sup> février puis le 1<sup>er</sup> août 2020, ayant conduit à des hausses successives de 3,0 puis 1,82% HT soit 2,4 puis 1,54% TTC pour les clients au tarif « bleu » résidentiel (hausses très proches pour les clients non résidentiels, la seconde hausse étant induite par la hausse du TURPE de 2,75 % en moyenne).

- Suite à la loi ELAN, depuis le 23 novembre 2020, sauf opposition des (co)propriétaires constatée lors des 24 mois précédents, toutes les colonnes montantes ont intégré le réseau public de distribution d'électricité.

- Un arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Nancy du 8 décembre 2020 plafonne l'indemnisation du concessionnaire due en cas de résiliation ou de non-renouvellement de la concession à la valeur nette comptable des biens financés par le concessionnaire.